

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2005

L'An Deux Mille Cinq, le 28 Juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du Mardi 28 Juin 2005, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président.

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Michel MALATERRE-FOURÈS, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Dominique BILLET, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Serge NEAU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Max AMIEL, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Laurence PUJOL, Jean CAYRE, Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURAC, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Georges LACOMBE, Anne-Marie ROSÉ, Gérard SOULOUMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Louis BARRET (Pouvoir à Monsieur Michel FOURNIALS), Pierre COSTES (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Michel FRANQUES (Pouvoir à Madame Geneviève PARMENTIER), Christian CHAMAYOU (Pouvoir à Monsieur Henri JALBAUD-PUECH), Jean-Pierre BOUCLY (Pouvoir à Monsieur Gérard SOULOUMIAC), Michel DELPOUX

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Josette BOUIN, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Eliane CARLES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Jacques HUC, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE

Présents : 34

Votants : 39

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

N° 5 - 73 / 2005 : ASSAINISSEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE MISE EN PLACE DU RÉSEAU DE RACCORDEMENT DES EAUX USEES AU LAGUNAGE DE CASTELNAU DE LÉVIS

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Services financiers

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE

En date du 7 décembre 2004, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur :

↳ De la maîtrise d'ouvrage, au titre des réseaux structurants, de 630 mètres de réseau gravitaire et du déversoir d'orage à mettre en place en amont.

↳ De la prise en charge financière de l'opération pour un montant estimé de 103 935 € HT.

En date du 8 février 2004, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la constitution d'un groupement de commande avec la Commune de Castelnau de Lévis pour l'opération de « construction d'un réseau d'eaux usées pour l'amenée des eaux usées du bourg de Castelnau vers le système de lagunage ».

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes réunie le Mercredi 6 Avril 2005 a statué sur la liste proposant un classement des offres des entreprises, et a décidé d'attribuer le :

Lot 1 : « Réseau gravitaire et déversoir d'orage » à l'entreprise SARL Pierre BOUTIÉ - 23 Rue de l'Artisanat - 81300 GRAULHET pour un montant de 87 478,75 Euros HT soit 104 624,58 Euros TTC.

L'attribution du marché de travaux pour la construction d'un réseau d'amenée des eaux usées de la Commune de Castelnau de Lévis vers une unité d'épuration par lagunage a été actée en conseil communautaire le 12 Avril 2005.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE

↳ **D'autoriser Monsieur le Président** à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Tarn, pour les travaux du lot 1, sur la base d'une dépense prévisionnelle pour travaux de **104 624,58 Euros TTC** (hors maîtrise d'œuvre études préalables et essais de réception).

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Juin 2005

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

